



Venir à l'aide de ma soeur

Par **plou**, le **26/12/2009** à **00:13**

Bonjour,rnrnSI je viens vers vous aujourd'hui, c'est que le temps presse.rnMa mère est une femme dominatrice. Lorsque j'étais petite et jusqu'à ce que je décide de partir à 18 ans, elle m'a maltraitée physiquement mais surtout moralement. Insistant sur le fait que je n'étais rien sans elle, que je dépendais entièrement d'elle et organisant cette dépendance.rnMa soeur a 22 ans et vit actuellement la même situation mais n'a pas la même force de caractère. Elle est d'ailleurs légèrement attardée au sens médical du terme suite à des problèmes de santé étant bébé.rnDepuis qu'elle travaille, ma mère lui demande des sommes folles (au vu de son salaire) en guise de "participation". Aujourd'hui ma soeur est femme de ménage à temps partiels et gagne environ 400€ net par mois. Ma mère lui demande une participation de 250€ par mois. Ceci pour participer à tous les frais qui vont de la nourriture au remboursement du prêt immobilier(!). Ce qui fait qu'il reste 150€ à ma soeur pour vivre.rnVous imaginez qu'avec des sommes aussi dérisoires, elle ne peut pas envisager d'émancipation (aucune possibilité d'économiser pour un appartement ou une voiture...) Bref, ma mère organise soigneusement sa dépendance...rnrnPour moi ceci est de l'abus de position dominante (au sens profane du terme) voire de l'escroquerie... Mais ai-je des armes juridiques pour venir au secours de ma soeur?rnrnMerci de vos réponses.

Par **kingdom**, le **26/12/2009** à **02:22**

renseignez vous au sujet de la curatelle: <http://www.tutelle-curatelle.com/>

Par **plou**, le **26/12/2009** à **23:22**

Excusez moi.rnrnJ'ai dû mal m'expliquer. Ma soeur n'a nullement besoin de curatelle. Elle peut tout à fait gérer son argent seule.rnCependant, ma mère exerce une autorité telle que ma soeur se sent obligée de lui donner cet argent. Elle la manipule au point que ma soeur trouve la situation tout à fait normale et justifiée.rnrnJe souhaiterai agir contre ma mère en protection de ma soeur et non contre ma soeur en protection d'elle même.